Ce texte constitue seulement un outil de documentation et n'a aucun effet juridique. Les institutions de l'Union déclinent toute responsabilité quant à son contenu. Les versions faisant foi des actes concernés, y compris leurs préambules, sont celles qui ont été publiées au Journal officiel de l'Union européenne et sont disponibles sur EUR-Lex. Ces textes officiels peuvent être consultés directement en cliquant sur les liens qui figurent dans ce document

►B **RÈGLEMENT (CE) Nº 290/2009 DE LA BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE**

du 31 mars 2009

modifiant le règlement (CE) nº 63/2002 (BCE/2001/18) concernant les statistiques sur les taux d'intérêt appliqués par les institutions financières monétaires aux dépôts et crédits vis-à-vis des ménages et des sociétés non financières

(BCE/2009/7)

(JO L 94 du 8.4.2009, p. 75)

abrogé par:

	Journal officiel		
	n°	page	date
Règlement (UE) nº 1072/2013 de la Banque centrale européenne du 24 septembre 2013	L 297	51	7.11.2013

La dernière version consolidée avant abrogation est disponible sous le lien suivant:
http://data.europa.eu/eli/reg/2009/290/2009-04-28/fra